

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2003

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 25 mars 2003 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames : Francine Chabot  
Lucie Désilets  
Suzanne Gagnon  
Nicole Leblanc

Messieurs : Michel Chamberland  
Normand Héroux  
Yves Langevin

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaire représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

**Sont également présents :**

Monsieur Serge Lefebvre, directeur général  
Monsieur André Byette, directeur général adjoint  
Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint  
Monsieur François Houde, secrétaire général  
Madame Denise Lussier, directrice générale adjointe

**Est absente:**

Madame Sylvie Picard

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente, madame Lucie Désilets déclare la séance ouverte.

35-CE-2002-2003

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Yves Langevin que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2003

**ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux:
  - 3.1. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2003
  - 3.2. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2003
  - 3.3. Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2003
4. Questions orales
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 11.1 PCP022/324 – École Gentilly – Réfection de toiture Sections B, D
  - 11.2 PCP030/327 – École Joseph-De Sérigny – Réfection de toiture – Sections A1, B, C, E1, E3, F1, F2
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

**36-CE-2002-2003**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 28 JANVIER 2003**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 janvier 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2003

**37-CE-2002-2003**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 25 FÉVRIER 2003**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Francine Chabot que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 février 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**38-CE-2002-2003**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 25 FÉVRIER 2003**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Suzanne Gagnon que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 février 2003 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**39-CE-2002-2003**

**ADJUDICATION DE CONTRAT –  
PCP022/324 – ÉCOLE GENTILLY  
RÉFECTION DE LA TOITURE / SECTIONS B, D**

**CONSIDÉRANT** que dix-sept (17) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes  
« Architecture Labbé et Associés inc. »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Suzanne Gagnon :

**QUE** le contrat pour le projet PCP022/324, école Gentilly, Réfection de la toiture/sections B, D, soit accordé à la firme « Les Entreprises Cloutier & Gagnon (1988) ltée » pour un montant total de 244 683,48 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 12 février 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MARS 2003

**40-CE-2002-2003**

**ADJUDICATION DE CONTRAT –  
PCP030/327 – ÉCOLE JOSEPH-DE SÉRIGNY  
RÉFECTION DE LA TOITURE/SECTIONS A1, B, C, E1, E3, F1, F2**

**CONSIDÉRANT** que onze (11) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que neuf (9) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de la firme d'architectes  
« Groupe Leclerc »;

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chamberland :

**QUE** le contrat pour le projet PCP030/327, école Joseph-De Sérigny, réfection de la toiture/sections A1, B, C, E1, E3, F1, F2, soit accordé à la firme «Toitures Kingsey inc.» pour un montant total de 114 498,37 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture de soumissions du 18 février 2003 déposé par le Service des ressources matérielles;

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**PAROLE AUX COMMISSAIRES**

Le vice-président du Comité exécutif fait rapport de la rencontre qui s'est tenue avec le comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement du Vieux-Longueuil sur le choix des fenêtres .

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**41-CE-2002-2003**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Michel Chamberland que la séance soit close. Il est 21 h 15.

**Adoptée unanimement**

\_\_\_\_\_  
Présidente

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général